

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

AMENDEMENT

N ° AS250

présenté par

Mme Liso, M. Baichère, M. Zulesi, Mme Brugnera, M. Chalumeau, Mme Zannier,
Mme Vanceunebrock, Mme Toutut-Picard, Mme Gayte, Mme Meynier-Millefert, Mme Mörch,
M. Barbier, M. Claireaux, M. Daniel, Mme Couillard, M. Buchou et Mme Mauborgne

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.